

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1049/SG/CG portant nomination des membres du Conseil d'administration de l'Office des Postes et Télécommunications du Territoire Français des Afars et des Issas représentant en son sein le Territoire

n° 1049/SG/CG

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
10 juillet 1968

Numéro JO
n° 14 du 25/07/1968

Date du numéro
25 juillet 1968

TEXTE INTÉGRAL

Sont désignés comme administrateurs représentant le Territoire au sein du Conseil d'administration de l'Office des Postes et Télécommunications du Territoire Français des Afars et des Issas, en ce qui concerne les personnalités choisies par le Président du Conseil de Gouvernement, comme membres titulaires : — le Secrétaire général du Conseil de Gouvernement ; — le Directeur du Service des Finances ; — le Chef du Service des Affaires économiques, Et comme membres suppléants : — le Secrétaire permanent du Conseil de Gouvernement ; — l'adjoint du, Directeur du Service des Finances; — le Chef du Service du Personnel.